



Pommier / Poirier

N°14
07/06/2019



Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin

sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°14
du 07/06/19 »*



Edition **Zone Limousin**
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier

- **Tavelure** : présence de taches en verger. Fin des contaminations primaires. Risque de contamination secondaire en vergers contaminés lors des prochains épisodes pluvieux.
- **Oïdium et chancre** : contamination possible en période pluvieuse.
- **Feu bactérien** : la pousse est une période de forte sensibilité.
- **Pucerons cendrés** : remontée des populations. Période à risque d'enroulements des feuilles.
- **Pucerons lanigères** : présence des colonies sur plaies de taille.
- **Carpocapse** : intensification des pontes en secteurs précoces.
- **Punaïses** : présence d'adultes et d'œufs.

Poirier

- **Psylle du poirier** : risque de ponte et des éclosions de larves de 2^{ème} génération en cours en tous secteurs.

Pommier

• Stades phénologiques

L'ensemble des variétés sont dans la phase de grossissement du fruit (Stade J – BBCH 72-74)

Pour Golden, variété principale cultivée sur la zone Limousin, **le calibre moyen des fruits sur bois de 2 ans et brindilles couronnées est variable** selon les zones de précocité :

- ✚ 25 à 28 mm en secteurs précoces ;
- ✚ 19 à 23 mm en secteurs tardifs.

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Observations du réseau

Des taches de tavelure sur feuilles sont observées facilement sur de nombreuses parcelles. 6 parcelles de référence sur 13 sont concernées dont 4 présentent déjà des fruits tavelés. Le taux d'infestation est hétérogène d'un verger à l'autre mais **la pression tavelure en verger est faible à moyenne sur l'ensemble du bassin de production.**

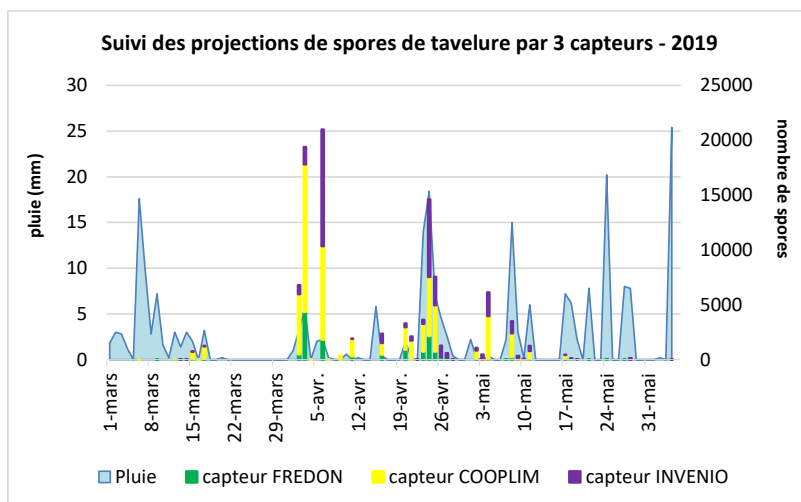


Feuilles et fruit tavelés
Crédit photos : FREDON Limousin

Le modèle de simulation indique que des sorties de taches devraient être visibles à partir du 4 – 6 juin pour les contaminations du 24 au 28/06.

Suivi des projections de spores

Les épisodes pluvieux du 24 au 28 mai ont entraîné de très faibles projections de spores marquant ainsi la fin des projections primaires.



Modélisation

1.5 à 3 % de spores ont été projetées lors des pluies du 24 au 28 mai entraînant ainsi **des risques de contaminations graves notamment pour la période de pluies du 27 au 28 mai**. Depuis, le modèle annonce la fin des projections primaires sur l'ensemble des secteurs.

Evaluation du risque

Des contaminations primaires restent encore possibles, en particulier dans les zones les plus tardives, a fortiori en parcelles dotées d'un fort inoculum initial. Par ailleurs, en parcelles tavelées, des contaminations secondaires peuvent « prendre le relais ». **Il est donc très important de surveiller de très près l'état sanitaire de la végétation car le risque sera élevé chaque fois que les conditions d'humectation seront favorables.**

L'évaluation de la présence de taches de tavelure d'une parcelle passe par l'observation d'au moins 100 pousses représentatives (en regardant chaque feuille de la pousse) jusqu'à trouver une première tache. **Le haut des arbres doit également être observé car la tavelure y passe souvent inaperçue et les projections conidiennes contaminent le bas des arbres.**

La pression tavelure est évaluée en fonction du nombre de pousses consécutives observées (P) avant de trouver une première feuille tavelée :

- ✚ Si $P \geq 80$: absence de pression ;
- ✚ Si $P > 40$ (ou > 80 pour 2 pousses tavelées) : pression faible ;
- ✚ Si $P > 20$ (ou > 40 pour 2 pousses tavelées) : pression moyenne ;
- ✚ Si $P < 40$ pour 2 pousses tavelées : pression forte.

• Feu bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs : la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses), la présence d'inoculum dans l'environnement et des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (Cf. tableau ci-dessous)

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Evaluation du risque

La période de pousse active est une période de forte sensibilité au feu bactérien.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse. **Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer les symptômes le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, afin d'éviter de nouvelles contaminations.** Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution ou l'extension des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, en limitant les transports pour réduire les risques de dissémination de la bactérie, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

• Chancre à nectria (*Neonectria ditissima*)

Eléments de biologie

Les risques de contaminations débutent dès le stade B (bourgeon gonflé) et seront continus en période de pluie, du printemps à l'automne.

Observations du réseau

On note dans quelques parcelles le dessèchement d'inflorescences et de jeunes rameaux, notamment sur la variété Gala.



Crédit photos : FREDON Limousin

Evaluation du risque

Le risque est élevé dans les vergers contaminés lors des périodes pluvieuses.

- **Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)**

Observations du réseau

Quelques pousses oïdiées ont été observées sur des parcelles.

Evaluation du risque

Les jeunes feuilles étant particulièrement réceptives à la maladie, la période de pousse est une période à risque.

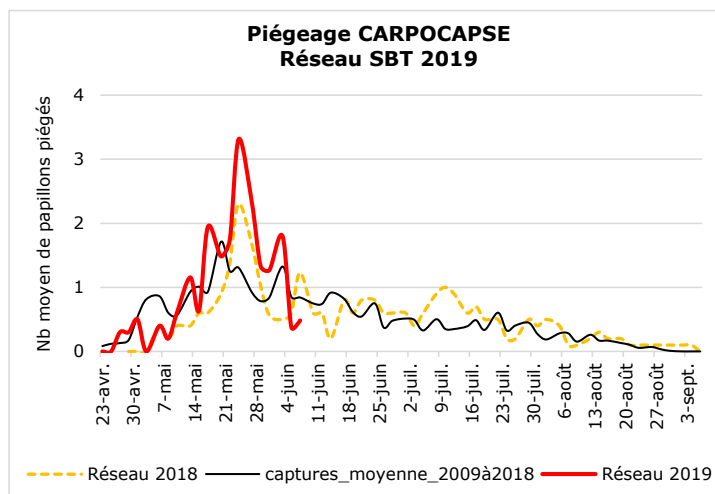
Le risque sera plus élevé avec des températures douces et une forte hygrométrie, conditions favorables au développement du champignon.

Surveillez les parcelles, d'autant plus si elles ont été contaminées en 2018, et éliminez (couper et supprimer) les pousses oïdiées qui constituent l'inoculum de départ.

- **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

Observations du réseau

Le réseau de piégeage est composé de 6 pièges en vergers non confusés. Le niveau des captures s'est intensifié vers les 24 – 27 mai marquant ainsi le pic du 1^{er} vol.



Seuil indicatif de risque : en verger non confusé, le « seuil d'alerte » varie en fonction de la surface « couverte » par le piège :

Surface couverte	1 ha	2 ha	3 ha	4 ha
Seuil d'alerte	3 papillons	4 papillons	5 papillons	6 papillons

Modélisation

La situation de la première génération du carpocapse est ainsi estimée au 6/06 :

- Selon les secteurs, 40 à 60 % des émergences auraient eu lieu.
- **Secteurs précoces (bassin d'Objat) :** 44 % des pontes ont été réalisées. 16 % des éclosions auraient eu lieu.
- **Situation de plateau, plus représentative du verger limousin :** 27 % des pontes ont été déposées. 6 % des éclosions sont survenues.
- **Secteurs plus tardifs :** les pontes se situeraient aux alentours de 19 % du potentiel total de la première génération. Les éclosions auraient débuté le 3 juin.

Evaluation du risque

Le pic du 1^{er} vol est en cours en secteurs moyens et il serait prévu mi-juin en secteurs tardifs.

La période à risque élevé vis-à-vis des pontes est en cours en tous secteurs et devrait durer jusqu'aux 3 – 10 juillet.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, **les éclosions pourraient s'intensifier à partir du 6 juin en secteurs précoces, du 15 juin pour les secteurs de situation de plateau.** Pour les secteurs plus tardifs les dates sont à retarder de 5 à 7 jours.

- **Pucerons cendrés (*Dysaphis plantaginea*)**

Observations du réseau



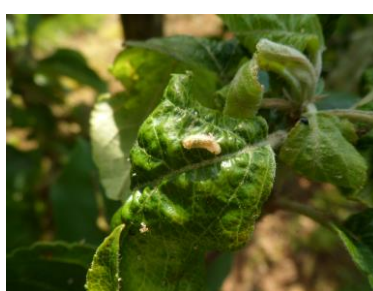
1 – 2 : Colonies de pucerons cendrés dans les feuilles enroulées et sur les jeunes fruits.
3 : Puceron ailé (en haut de la feuille)

Crédit photos : FREDON Limousin

On observe de **nombreux foyers de pucerons cendrés** avec des enroulements de feuilles disséminés dans de nombreuses parcelles. **Quelques individus ailés** apparaissent, ce qui annonce le début de leur migration vers leur plante hôte secondaire (le plantain). On trouve également au sein de ces colonies **des auxiliaires** tels que forficules, des larves de syrphes ainsi que des coccinelles adultes et leurs œufs.



Forficule



Larve de syrph



œufs de coccinelle

Crédit photos : FREDON Limousin

Le seuil indicatif de risque est atteint dès présence de pucerons cendrés.

Evaluation du risque

Le risque est important car les colonies se développent et les pucerons se dispersent dans l'arbre et la parcelle. Ce ravageur peut entraîner la déformation des fruits et des rameaux.

- **Pucerons lanigères (*Eriosoma lanigerum*)**

Observations du réseau

Les colonies de pucerons lanigères sont observées essentiellement sur les plaies de taille. On note le début de la migration vers les pousses sur une parcelle en secteurs précoces.

Les adultes de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* devraient prochainement émerger. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10 % de rameaux occupés par des pucerons lanigères. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence d'*Aphelinus mali*.

Evaluation du risque

Période de risque en cours en tous secteurs.

• Punaises

Observations

Dans une parcelle, des œufs de punaises ont été observés et dans certains pièges, on note 1 à 2 punaises : *Palomena prasina* et *Rhaphigaster nebulosa*. A ce jour, aucune punaise diabolique *Halyomorpha halys* n'a été détectée.



Crédit photo : FREDON Limousin



Palomena prasina



Coreus marginatus



Rhaphigaster nebulosa



Halyomorpha halys

En cas de suspicion, n'hésitez pas à prendre contact avec le SRAL ou la FREDON. Il est également possible de signaler sa présence en utilisant l'application Agiir : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/20539/Agiir-Signaler-la-punaise-diabolique>

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la fiche parasite émergent via le lien suivant : https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/Écophyto/Journees_technciques_ecophyto/Fiches_technciques/Fiche_techncique_Punaise_diabolique-V2.pdf

Evaluation du risque

En parcelles sensibles (dégâts observés les années précédentes), il est possible de réaliser des frappages afin de déceler la présence de punaises.

• Pou de San José (*Diaspidiotus perniciosus*)

Éléments de biologie

Cette cochenille est l'espèce la plus nuisible. Sous l'action de sa salive, très toxique, les tissus des fruits se colorent en rouge violacé. Une forte infestation peut provoquer le dépérissement des branches jusqu'à l'arbre entier.

Prévisions

Selon une méthode de calcul prenant en compte les températures des normales saisonnières, le début des essaimages (migration des larves) serait prévu vers les 13 - 18 juin selon les secteurs.

Evaluation du risque

Dans les parcelles présentant ce ravageur en 2018, réaliser des observations sur le tronc et/ou les branches afin de déceler la migration des larves. Les jeunes larves vont rapidement se fixer et sécréter un bouclier de protection.

Poirier

• Psylle (*Cacopsylla pyri*)

Observations du réseau

On observe une nette diminution des pontes et de très nombreuses larves à différents stades. On note également sur une parcelle en secteurs précoces la présence de miellat et de fumagine sur les pousses fortement colonisées (1 à 10 % des pousses colonisées).

Evaluation du risque

Les éclosions s'intensifient et le développement larvaire s'accélère en tous secteurs. La gestion de ce ravageur ne s'envisage que sur les jeunes larves de 2^{ème} génération.

Maintenir une surveillance régulière des vergers, afin de déceler le stade larvaire dominant qui renseigne sur le passage d'une génération à l'autre. Les caractères distinctifs sont les suivants :

- ✚ larves jeunes L1, L2, L3 : taille plus petite, couleur jaunâtre, ébauches alaires petites et séparées ;
- ✚ larves âgées L4, L5 : plus grande taille, couleur brunâtre, superposition des ébauches alaires.

Seuil indicatif de risque : 10 % de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées. Ce seuil, est repoussé à 30 % de pousses occupées en présence de punaises prédatrices (Anthocorides, ...).

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices), nécessaire à la réduction des populations de psylle, doit être préservée.

• Feu bactérien

Evaluation du risque

La période de pousse active (apparition de nouvelles feuilles) **est une période de forte sensibilité au feu bactérien.**

• Tavelure

Evaluation du risque

Fin des contaminations primaires.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Limousin, la Chambre d'agriculture de Corrèze, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "